

Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} trimestre du 18 octobre 2016 17h45

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes Bokanovic, Bourgeret, Couderc, Friat, Peignot, et Mr Barreaux

Représentants des parents d'élèves : Mmes Berthelot, Clauzel, Fournier, Gaveau, Ouarti, Prade et Mrs Chapus, Duport

Représentants de la municipalité : Mme François (élue)

Personnes excusées :

Mme Manzoni (Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Dijon-Est), Mmes Mathey et Raclot, Mr Duport Alain (D.D.E.N.), Mr Cadouot

1) Organisation générale de l'école :

a) Élections :

57,10% de participation, un peu inférieur à 2015 (59,87%)

Le changement d'heure de la tenue du bureau (8h35-12h35) est apprécié des représentants de parents d'élèves. Les horaires sont beaucoup plus pratiques pour l'organisation et le dépouillement des élections.

b) Effectifs et organisation pédagogique :

Actuellement l'école accueille 201 élèves. Pas de changement depuis la rentrée.

8 classes :

<i>CP : 24 élèves Mme Friat et Mr Cousinet</i>	<i>CP/CE1 : 20 élèves Mme Mathey</i>	<i>CE2/CM1 : 25 élèves Mmes Bokanovic et Ballot</i>	<i>CM1 : 26 élèves Mr Barreaux</i>
<i>CE1 : 26 élèves Mme Couderc</i>	<i>CE2 : 28 élèves Mmes Raclot et Ballot</i>	<i>CM1/CM2 : 25 élèves Mmes Peignot et Lamour</i>	<i>CM2 : 27 élèves Mme Bourgeret</i>
			TOTAL : 201 élèves

Certaines classes ont plusieurs enseignants :

CP : Mr COUSINET travaille le mercredi matin et le vendredi.

CE1 et CE2 : Mmes Raclot et Couderc travaillent avec les 2 classes.

Ce sont les élèves qui changent de classe les mardis et mercredis ; Mme Raclot dispose d'un poste aménagé par le rectorat avec un TBI.

Mme Ballot intervient le vendredi avec les élèves de CE2.

CE2/CM1 : Mme Ballot travaille le jeudi, Mme Bokanovic les autres jours.

CM1/CM2 : Mme Peignot travaille le lundi, mardi et ½ mercredi et Mme Lamour le jeudi, vendredi et ½ mercredi.

c) APC (Aide Personnalisée Complémentaire) :

Le choix a été fait par les enseignants de proposer un soutien ponctuel aux élèves qui en auraient besoin. Les enseignants proposent et les parents doivent donner leur autorisation.

Les heures d'APC ont lieu une fois par semaine de 15h45 à 16h45 le mardi ou le jeudi selon les enseignants.

d) Aide aux devoirs :

La Mairie a nommé une personne qui interviendra sur l'école trois fois par semaine.

Ce sont les enseignants qui désignent les élèves qui peuvent en bénéficier.

Les parents doivent donner leur autorisation. Les élèves de CM1 et CM2 en bénéficieront deux soirs de la semaine (lundi et vendredi) et les autres élèves, un soir, le jeudi.

Cette aide a lieu de 15h45 à 16h45.

e) Projet d'école :

Le projet d'école est élaboré pour 3 années de 2016 à 2019. A partir d'éléments nationaux et d'autres propres à notre école, des priorités ont été dégagées.

Priorité 1 : élaboration du parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République :

Ouverture vers le monde : découverte d'une autre culture, l'Afrique,

Insertion scolaire : règles de vie, tutorats,

Ouverture vers l'environnement local : musées, monuments historiques de la ville de Dijon,

L'engagement : coopérer en vue d'un objectif commun, l'élaboration d'un spectacle.

Priorité 2 : la réussite des élèves et l'amélioration des compétences scolaires : maîtrise de la langue :

Développer les échanges oraux,

Participer à la manifestation nationale « Le printemps des poètes » dont le thème, cette année, est l'Afrique,

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps : musée, théâtre, spectacle.

Priorité 3 : la culture scientifique et technologique : actions apprenant aux élèves à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé :

L'environnement : apprendre à préserver les richesses, sensibilisation aux gestes écologiques,

Les nouvelles technologies : développer leur utilisation, valider des compétences du B2i, créer un blog,

Participer à un projet national, proposé par le ministère.

Puis des objectifs et des actions ont été définis pour chacune des trois années.

- Certaines actions sont prévues pour les trois années comme les tutorats GS/CP, CP/CM2, CM2/6^{ème} (liaison désormais indispensable par la composition du nouveau cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ème}),
- Et d'autres qui sont définies par année.

Année 1 : un thème a été choisi, l'Afrique.

Une exposition de la petite section au CM2 aura lieu à l'occasion du Printemps des poètes au mois de mars.

Les classes du CP au CM2 travailleront ensemble deux après-midis : à chaque fois deux classes seront regroupées sur un projet commun lié au thème de l'Afrique (arts visuels, production d'écrits, fabrication de jeux, rédaction des règles du jeu, lecture de contes traditionnels, etc).

Des actions de tutorat CP/CM2 auront lieu plusieurs fois dans l'année. Les enfants sont en binôme, (un élève de CP, avec un ou deux élèves de CM2) et travaillent en lecture, écriture et jeux mathématiques.

Année 2 : Découverte de la vie culturelle locale

Organisation de visites de musées de Dijon, de monuments historiques.

Année 3 : Préparation d'un spectacle alliant musique, théâtre, danse

- Pour la priorité 1, mobilisation pour les valeurs de la République, toutes les actions de tutorats répondent à de nombreux objectifs de citoyenneté.
Le parcours citoyen intègre toutes les actions menées habituellement en classe (règles de vie, entraide, etc.) mais également les gestes de premiers secours (savoir donner l'alerte, savoir réagir de manière efficace, etc.). Un classeur sera mis en place qui suivra les élèves pendant plusieurs années.
- La maîtrise de la langue, priorité 2, est développée et mise en avant, dans les nouveaux programmes : « **visionner des films cinématographiques** »
 - Cette année, quatre classes de l'école participent à l'animation : « École et cinéma ». Les élèves verront 3 films ; ils apprennent à être spectateur, à donner leur avis, à participer à un débat. Ils étudient les rudiments du cinéma, les composantes d'un film, etc.
 - Les collégiens et les élèves de CM1 et CM2, iront voir quant à eux « le bon gros géant », adaptation du livre de Roald Dahl, réalisé par Steven Spielberg. Un travail commun avec le collègue sera réalisé.

Madame François intervient et fait remarquer qu'il faudrait demander un budget exceptionnel pour ces sorties en bus. En effet les enseignants ne peuvent plus prendre le réseau DIVIA (trop long pour se rendre à Dijon) et ils utilisent des bus indépendants, ce qui coûte plus cher.

- La culture scientifique sera travaillée notamment en classe découverte, à la ferme d'Aulot. L'environnement (forêt, ferme, poney) sera au cœur du projet. Dans le domaine des TICE, les classes seront équipées de vidéoprojecteurs. La salle informatique a été entièrement équipée d'ordinateurs neufs. Les élèves participent aux « rallye internet », aux « rendez-vous TICE » et ils valideront des compétences du B2i. Un blog d'école que les élèves alimenteront sera créé. La troisième année, des classes participeront à une action nationale du type « les savanturiers ».

f) Règlement intérieur :

Il a été donné à tous les parents au moment de l'inscription. Il est en ligne sur le blog des représentants de parents d'élèves : <http://representantsea.canalblog.com/>

Il a fait l'objet d'un travail en classe. Il est voté.

g) Travaux pour les mesures de sécurisation de l'école et leur avancement :

Les portails donnant sur le terrain de foot et sur l'Ogive ont été changés, mais les enseignants n'ont pas les clés d'où un problème de sécurité si l'école avait besoin d'évacuer par ce côté.

Des collègues n'ont toujours pas les clés de l'école, on leur a répondu d'attendre que les portails soient changés.

La police a constaté, pendant le temps des travaux, que l'entrée située côté maternelle était plus sécurisante. Devant l'école :

- il n'y a pas de zone sécurisée contrairement à l'autre côté (barrière, passage piéton, tunnel),
- les véhicules stationnés gênent la vision des piétons
- les passages piétons sont mal implantés.

Les visiophones seront implantés pendant les vacances.

Dès que tout fonctionnera, une note explicative sera communiquée aux parents pour expliquer comment accéder à l'école sur le temps scolaire et hors temps scolaire.

Problème récurrent concernant les travaux sur le groupe scolaire : la directrice n'est pas prévenue des travaux.

Le changement du portail a posé un problème de sécurité dans la cour de récréation, nous avons 201 élèves, il a fallu déplacer dans l'urgence, les récréations côté maternelle.

Le changement de revêtement de l'escalier a commencé un mercredi matin pendant le temps de classe, avec 100 élèves qui accèdent à l'étage...

Pourquoi ces travaux n'ont-ils pas été planifiés quinze jours plus tard, pendant les vacances, pour ne pas déranger les classes ?

De plus, les entreprises n'ont pas les clés de l'école, et très fréquemment les classes, les portes des couloirs restent ouvertes ; c'est ainsi que les deux vidéoprojecteurs, les deux ordinateurs portables et la télévision avaient été dérobés. C'est vraiment un gros problème. D'ailleurs la vitre du haut n'a toujours pas été changée (depuis mi-juin), et l'hiver arrive. Quand les alarmes, qui sont branchées depuis plus d'un an, seront-elles opérationnelles ?

h) Présentation du P.P.M.S.

Le P.P.M.S. a été mis à jour. Chaque enseignant connaît la conduite à tenir en cas d'alerte.

i) Présentation de l'exercice incendie

Il a eu lieu le 16 septembre, et s'est déroulé sans encombre. Un seul petit souci avec un échafaudage qui traînait en bas de l'escalier de secours et qui a été enlevé.

j) Présentation de l'exercice de sécurité civile effectué et son bilan

Il a eu lieu le 30 septembre sous le regard de deux gendarmes.

2) Vie de l'école :

a) Rencontre parents-enseignants :

Les réunions ont eu lieu rapidement après la rentrée des classes. Les enseignants sont satisfaits de l'investissement des parents, la fréquentation à ces réunions a été bonne.

b) Coopérative scolaire, bilan :

Le bilan de l'année présente un déficit de 1500€ :

- les enseignants ont demandé moins d'argent aux parents pour les voyages scolaires de fin d'année (tarif unique : 8€).
- pas de kermesse en juin 2016.

68% des familles ont payé la coopérative cette année.

Le formulaire de rentrée sera changé car il donne trop d'informations. Beaucoup de parents n'avaient pas vu la demande de coopérative.

Pour payer la coopérative scolaire, il n'y a pas de délai, les parents peuvent toujours payer s'ils le souhaitent.

c) Vente des photos de classe :

Nous avons gardé le même prix. Les parents auront le choix entre deux photos et un calendrier. Certains enseignants ont oublié de prévenir les enfants de la venue du photographe, ils s'en excusent.

Les parents demandent s'il est possible de faire des photos de fratries maternelle/élémentaire. Les enseignants répondent que cela ne serait pas gérable à la vue du nombre d'élèves du groupe scolaire. Les parents demandent si des photos individuelles peuvent être envisagées. Les enseignants attendent d'avoir le retour des collègues de la maternelle pour se prononcer pour l'an prochain.

d) Projet « école et cinéma » et cinéma « Le Bon Gros Géant » :

Le financement des bus sera effectué par la coopérative scolaire. Nous essaierons au maximum de nous regrouper par 2 classes pour un bus.

Pour l'entrée au cinéma nous demanderons 3€ pour les 3 films (coût réel : 2,30€ par film, le reste sera financé par la coopérative).

e) Classes de découverte :

Le séjour de 3 jours/2 nuits peut prétendre à une aide du conseil général. Si la subvention est accordée, une partie sera restituée aux familles.

La participation de la mairie est importante : 5055,50€ pour les 4 classes.

Déception des 6 élèves de CE1 (de la classe de CP/CE1) qui ne participent pas au séjour. Les enseignants comprennent mais il n'était pas possible de les emmener, pas de place disponible.

f) Point informatique :

14 postes tout neufs ont été installés dans la salle informatique.

Pendant les vacances de la Toussaint il y aura des classes de l'étage équipées de vidéoprojecteurs.

g) Médiathèque :

Nous nous y rendrons en bus, 4 fois dans l'année. Les séances durent une heure.

Remerciements à la municipalité pour :

- Les subventions exceptionnelles pour les classes découvertes,
- les ordinateurs de la salle informatique,
- le budget alloué annuellement pour les dépenses scolaires,
- les bus pour la médiathèque.

3) Utilisation des locaux.

a) Organisation et prévisions des travaux à revoir.

b) Demande à la mairie :

- Signalisation de l'école : le centre de loisirs est clairement identifié depuis la rue, mais pas l'école.
- Poursuite des travaux de peinture des locaux. Madame François précise que c'est la rénovation des façades qui est prévue pour l'an prochain.

4) Questions des représentants de parents

a) *Départ en retraite de Madame Catherine Oudot (intervenante en musique) fin 2016. Sera-t-elle remplacée ?*

Il n'y a rien d'acté pour l'instant mais il est prévu de la remplacer.

b) *Date de construction de l'école*

1980

c) *Projets pour la coopérative organisés par les représentants de parents d'élèves*

Les fleurs et les bulbes :

75 commandes dont 58 en élémentaire, soit 2543,65€ de commande. Les bénéficiaires s'élèvent à 562€ pour l'élémentaire. Les enseignants remercient sincèrement tout le travail effectué par les parents.

La distribution leur en a été grandement facilitée.

Les catalogues de chocolats seront distribués au retour des vacances de la Toussaint. Les commandes seront à passer avant le 15 novembre.

d) *Pourquoi y a-t-il un décalage entre les récréations RDC et 1^{er} étage ?*

Le nombre élevé d'élèves rendait les récréations difficiles à surveiller. Il fallait trouver une solution et ne pas gêner les élèves en classe au rez-de-chaussée dont les fenêtres donnent sur la cour.

Il a été décidé en conseil des maîtres de faire deux récréations décalées, une avec les élèves du rez-de-chaussée et une avec les élèves de l'étage. Le constat a été immédiat, les récréations sont plus calmes, avec moins de conflits et par conséquent plus faciles à surveiller.

e) *Carnaval : les élèves sont-ils autorisés à venir déguisés en classe s'ils le souhaitent ?*

Les enseignants ne souhaitent pas que les élèves se déguisent.

f) *Photo : pourquoi l'information n'a-t-elle pas été communiquée à toutes les classes ?*

Répondu précédemment

g) *Dossier enfance jeunesse : à quand un dossier informatisé depuis lequel chaque famille pourrait gérer son propre compte : modification de données personnelles, inscription/désinscription restauration scolaire, téléchargement feuille imposition ?*

La question est à l'étude.

e) *Cantine : une opération anti-gaspillage serait lancée sur Chevigny. De quoi s'agit-il ? Cette opération est-elle mise en place sur notre école ?*

Madame François répond que cette opération a été mise en place sur toutes les écoles de Chevigny.

Un pesage d'aliments non ingérés est fait avec à la clé un petit concours entre école. Premier constat : le pain est beaucoup moins gaspillé.

Des composteurs sont en attente.

f) *Les coordonnées de l'école élémentaire n'apparaissent pas dans l'annuaire des pages jaunes.*

Est-il possible de remédier à ce problème ?

C'est à la Mairie d'en faire la demande.

Madame François précise en fin de séance que les TAP initialement gratuits jusqu'à la fin de l'année 2016, le seront jusqu'à la fin de l'année scolaire, en juillet 2017.

RAPPEL : Un carton est placé dans le hall de la garderie : **chaque famille peut participer à ce recyclage, c'est écologique et cela rapporte de l'argent à l'école.**

La séance est levée à 19h45.

L'école est obligatoire jusqu'au vendredi 7 juillet 2017 au soir. Tout départ anticipé doit faire l'objet d'une demande adressée à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Dijon-Est, par l'intermédiaire de la directrice d'école.